



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2021/030

Réunion du Mardi 30 mars 2021 à 19h
sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.

Date de convocation : 23/03/2021

Nombre de Conseillers :

Date d'affichage : 23/03/2021

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

Présents : Mme BAUDART Martine, Mme BERGERY Marie-Claude, M. BOLY Francis, M. CARPENTIER Dominique, M. COLSON Pascal arrivé à 19h05, M. COURVOISIER CLEMENT Frédéric arrivé à 19h04, Mme DERVIN Eva, M. DEGEORGES Marc, Mme DION Valentine, M. DUCASTEL Jean, M. DUGARD Yann, Mme FESTUOT Annie, M. GODART Olivier arrivé à 19h03, Mme HAUDECOEUR Agnès, M. LAIES Benoit, Mme LAMPSON Nadège, Mme LAROCHE Gisèle, M. LEBON Christophe, Mme LESUEUR Patricia, M. MACHINET Jean-Baptiste, Mme PAYEN Françoise, M. PREVOT Johnny, M. RENOLLET Hubert.

Excusés avec pouvoir de vote : Mme CORNEVIN CORDONNIER Barbara ayant donné pouvoir de vote à M. BOLY Francis, Mme COSSON Geneviève, ayant donné pouvoir de vote à Mme HAUDECOEUR Agnès, Mme MAROTEAUX Nathalie ayant donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, M. MOREAU Laurent ayant donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, Mme ROGER Magali ayant donné pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique, Mme THOMAS Andrée ayant donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise.

Secrétaire de séance : M. LAIES Benoit.

Objet : Taux d'imposition 2021

Vu la délibération 2020/18 du 13 février 2020 fixant les taux d'imposition communaux 2020,

Considérant la nécessité de délibérer avant le 15 avril 2021 pour fixer les taux d'imposition 2021 de taxes foncières bâties et non bâties,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 22 mars 2021,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- 1) D'adopter les taux suivants :

Taxe sur le foncier bâti	39.00 %
Taxe sur le foncier non bâti	25,62 %

- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et pièces quelconques liés à cette délibération.

Fait en mairie le 06 avril 2021

Le présent acte a été :

Publié -Notifié le : / 7 AVR 2021

Transmis au contrôle de légalité le :

Il est certifié exécutoire. / 7 AVR 2021

Le Maire,
Yann DUGARD



Le Maire

Yann DUGARD

